Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150312-2015_A016-DE
Date de télétransmission : 18/03/2015
Date de réception préfecture : 18/03/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MARS 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A016

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA

Le 12 mars 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 mars 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille – AUGEY Dominique - BALDO Edouard – BARRET Guy - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile - BORELLI Christian – BOUDON Jacques - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique - BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine - FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier - GALLESE Alexandre - GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri - LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël - MEÏ Roger – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane - POLITANO Jean-Jacques – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel - ROLANDO Christian - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis - YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : JOUVE Mireille suppléée par LALAUZE Andrée

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BASTIDE Bernard donne pouvoir à MORBELLI Pascale – BENKACI Moussa donne pouvoir à PAOLI Stéphane – BOULAN Michel donne pouvoir à LHEN Hélène – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à BURLE Christian – CIOT Jean-David donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – CRISTIANI Georges donne pouvoir à HOUEIX Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à FREGEAC Olivier - FILIPPI Claude donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GERARD Jacky donne pouvoir à CESARI Martine – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - NERINI Nathalie donne pouvoir à TALASSINOS Luc – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine – SUSINI Jules donne pouvoir à TAULAN Francis – TERME Françoise donne pouvoir à BERNARD Christine – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI Karima donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ARDHUIN Philippe – CHARDON Robert – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services
Secrétariat Général
Cellule Assemblées
AM

01_01

CONSEIL DU 12 MARS 2015

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2014_A091 du 22 mai 2014, le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des membres des 8 commissions spécialisées.
Suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux de la commune de Saint-Estève-Janson et à la tenue de nouvelles élections, il y a lieu de procéder au remplacement de certains représentants de cette commune au sein des commissions spécialisées de la CPA.
Par ailleurs, à la demande de la commune de Gréasque, il convient de remplacer un représentant suppléant au sein d'une commission.

Exposé des motifs :

L'article 27 du Règlement Intérieur de la CPA prévoit que chaque commission spécialisée est composée de :

- 44 membres titulaires, parmi les membres titulaires et suppléants du Conseil de Communauté,
- 44 membres suppléants parmi les membres titulaires ou suppléants du Conseil de Communauté, ou à défaut parmi les conseillers municipaux.

Ces commissions comprennent chacune 44 membres dont la représentation ce décompose de la manière suivante :

- la commune d'Aix-en-Provence : 4 membres ;

- les communes de Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Pertuis, Gardanne et Vitrolles : 2 membres ;
- les autres communes : 1 membre.

Pour éviter la surcharge de travail des membres des commissions issus des communes, la représentation au sein de ces commissions comprend un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires.

Par ailleurs, la loi du 16 décembre 2010 a inséré l'article L5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « *lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L2121-22 du CGCT, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine* ».

Par délibération n°2014_A086 du 22 mai 2014, le Conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur de la CPA, lequel portait création à son article 27 des 8 commissions spécialisées suivantes :
- la Commission « finances et contrôle de gestion » ;
- la Commission « aménagement de l'espace et mobilité » ;
- la Commission « développement économique et emploi » ;
- la Commission « habitat et politique de la ville » ;
- la Commission « environnement, développement durable et gestion des déchets » ;
- la Commission « sports et équipements sportifs » ;
- la Commission « culture et équipements culturels » ;
- la Commission « ressources et moyens ».

Suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux de la commune de Saint-Estève-Janson et à la tenue de nouvelles élections, il y a lieu de procéder à un ajustement des représentants de la commune au sein des commissions spécialisées de la CPA. 3 représentants titulaires et 6 représentants suppléants doivent être remplacés.

Par ailleurs, à la demande de la commune de Gréasque, il convient de remplacer un représentant suppléant au sein d'une commission spécialisée.

L'article L2121-21 alinéa 2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres de ces commissions sont désignés par le Conseil de Communauté parmi ses membres au scrutin secret, à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L2121-21 précité, le Conseil de Communauté peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin.
Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose le scrutin secret pour la désignation des membres des commissions spécialisées.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-40-1 et L2121-21 ;
VU la délibération n°2014_A086 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 approuvant le Règlement Intérieur de la CPA ;
VU la délibération n°2014_A091 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 désignant les membres des commissions spécialisées de la CPA ;
VU la délibération n°2014_A092 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 relative à l'élection des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs ;
VU l'avis du Bureau communautaire du 29 janvier 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des représentants de la commune de Saint-Estève-Janson, ainsi que du représentant de la commune de Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA ;

- **PROCEDER** à l'élection des représentants titulaires de la commune de Saint-Estève-Janson au sein des commissions « environnement, développement durable et gestion des déchets » ; « sports et équipements sportifs » et « ressources et moyens », ainsi que des représentants suppléants des commissions «finances et contrôle de gestion » ; « aménagement de l'espace et mobilité » ; « environnement, développement durable et gestion des déchets » ; « sports et équipements Sportifs » ; « culture et équipements culturels » et « ressources et moyens » ;

- **PROCEDER** à l'élection du représentant suppléant de la commune de Gréasque dans la commission spécialisée de la CPA « aménagement de l'espace et mobilité ».

2015_A016

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA

---

1. Choix des modalités de scrutin pour l'ensemble des désignations

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'ensemble des désignations.

Vote sur la proposition

Inscrits	92
Votants	83
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42
Pour	83
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au scrutin secret.

2. désignations

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission finances et contrôle de gestion :

- Monsieur Bernard GRASSI

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission aménagement de l'espace et mobilité :

- Monsieur Jean-Pierre GUERRERO

A déclaré candidature comme représentant titulaire de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets :

- Monsieur Jean-Pierre GUERRERO

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets :

- Madame Véronique Le GUILLOUX

2015_A016

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA

A déclaré candidature comme représentant titulaire de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission sports et équipements sportifs :

- Madame Martine CESARI

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission sports et équipements sportifs :

- Monsieur Xavier LUCIANI

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission culture et équipements culturels :

- Madame Marielle CANAVESE

A déclaré candidature comme représentant titulaire de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission ressources et moyens :

- Madame CESARI Martine

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Saint-Estève-Janson au sein de la Commission ressources et moyens :

- Monsieur Jean-Pierre GUERRERO

A déclaré candidature comme représentant suppléant de la commune de Gréasque au sein de la Commission aménagement de l'espace et mobilité :

- Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ

Inscrits	92
Votants	83
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42
Pour	83
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

2015_A016

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA

Est proclamé élu en qualité de membre suppléant au sein de la Commission finances et contrôle de gestion

Commission finances et contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Bernard GRASSI

Sont proclamés élus en qualité de membres suppléants au sein de la Commission aménagement de l'espace et mobilité

Commission aménagement de l'espace et mobilité

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Jean-Pierre GUERRERO

Membre titulaire	Membre suppléant
Luc TALASSINOS	Jean-Luc FERNANDEZ

Est proclamé élu en qualité de membre titulaire au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-Pierre GUERRERO	Véronique Le GUILLOUX

Est proclamée élue en qualité de membre suppléant au sein de la Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Commission environnement, développement durable et gestion des déchets

Membre titulaire	Membre suppléant
Jean-Pierre GUERRERO	Véronique Le GUILLOUX

Est proclamée élue en qualité de membre titulaire au sein de la Commission sports et équipements sportifs

Commission sports et équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Xavier LUCIANI

Est proclamé élu en qualité de membre suppléant au sein de la Commission sports et équipements sportifs

Commission sports et équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Xavier LUCIANI

2015_A016

OBJET : Institution - Désignation des représentants des communes de Saint-Estève-Janson et Gréasque au sein des commissions spécialisées de la CPA

Est proclamée élue en qualité de membre suppléant au sein de la Commission culture et équipements culturels

Commission culture et équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Marielle CANAVESE

Est proclamée élue en qualité de membre titulaire au sein de la Commission ressources et moyens

Commission ressources et moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Jean-Pierre GUERRERO

Est proclamé élu en qualité de membre suppléant au sein de la Commission ressources et moyens

Commission ressources et moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Martine CESARI	Jean-Pierre GUERRERO

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

17 MARS 2015